



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Raymond Bernier	1
Élection du vice-président, M. Bernard Drainville	1
Élection du vice-président, M. Christian Dubé	2

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
M. Raymond Bernier, président de la commission

M. Ghislain Bolduc
M. Nicolas Marceau
M. Bernard Drainville
M. Claude Surprenant

Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Quinze heures trente-neuf minutes)

Le Président (M. Chagnon) : Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des finances publiques ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection de la présidence et de la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Il a également été décidé que cette commission compterait deux vice-présidents, l'un provenant du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et l'autre provenant du deuxième groupe d'opposition.

Selon l'article 135 du règlement, le président et les vice-présidents de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Raymond Bernier

Alors, je suis donc prêt à recevoir les propositions pour le poste de président. Oui, M. le député de Mégantic.

M. Bolduc (Mégantic) : Conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose que le député de Montmorency soit élu président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Chagnon) : Êtes-vous sûr?

M. Bolduc (Mégantic) : Je suis sûr.

Le Président (M. Chagnon) : Ah! c'est bon. Et, vous, M. le député de Montmorency, acceptez-vous d'être mis en nomination?

M. Bernier : J'accepte.

Le Président (M. Chagnon) : Bon. C'est bon. Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix : Oui.

Le Président (M. Chagnon) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Alors, je déclare M. le député de Montmorency président de la Commission des finances publiques et je le félicite. Et je l'invite à prendre la place ici. À ton tour de continuer.

Le Président (M. Bernier) : Merci, Jacques.

Le Président (M. Chagnon) : Trouve-toi des vice-présidents.

Le Président (M. Bernier) : Je vais me trouver des vice-présidents. C'est bien, c'est bien. Donc, merci de votre confiance, ça me fait grand plaisir.

Élection du vice-président, M. Bernard Drainville

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président provenant de l'opposition officielle. M. le député de Rousseau.

M. Marceau : M. le Président, je propose que le député... Ça va?

Le Président (M. Bernier) : Oui.

M. Marceau : Je propose que le député de Marie-Victorin soit élu vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Bernier) : Merci. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement... cette proposition est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle... cette proposition est-elle adoptée?

Une voix : ...oui.

Le Président (M. Bernier) : Oui? Bon, c'est bien.

Une voix : La réponse est oui.

Le Président (M. Bernier) : C'est oui. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Je déclare donc le député de Marie-Victorin élu vice-président de la Commission des finances publiques.

M. Drainville : ...collègues. Merci.

Le Président (M. Bernier) : Je suis prêt à recevoir... Félicitations.

Une voix : ...

Élection du vice-président, M. Christian Dubé

Le Président (M. Bernier) : Félicitations. Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président provenant du deuxième groupe d'opposition.

M. Surprenant : M. le Président, je propose que le député de Lévis soit élu vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Bernier) : Merci. Donc, je présume que le député de Lévis a accepté.

Une voix : ...

Le Président (M. Bernier) : Il a accepté. Bon, bien, c'est bien. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que, de la part, bien sûr, du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée? Vous en êtes le proposeur.

M. Surprenant : Effectivement. Bien sûr.

Le Président (M. Bernier) : Je déclare donc le député de Lévis élu vice-président de la commission des finances publiques du Québec. Donc, merci de votre travail.

Je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 15 h 42)